



Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Fédération québécoise des municipalités tenue les 26 et 28 septembre 2019 au Centre des congrès de Québec

RÉSOLUTION AGA-2019-09-26/07
Délais de traitement des demandes de
certificat d'autorisation et demande de
collaboration avec les municipalités et MRC

CONSIDÉRANT QUE plusieurs municipalités de la MRC ont soulevé des problématiques quant aux délais de traitement des demandes présentées pour l'obtention de certificat d'autorisation auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), demandes présentées par les municipalités et des promoteurs, retardant le démarrage de plusieurs projets de développement en région;

CONSIDÉRANT QUE malgré des demandes répétées au MELCC, le suivi de plusieurs dossiers tarde et les demandes de précisions, d'informations supplémentaires se succèdent, souvent entrecoupées de longs délais, occasionnant le retard et parfois même l'abandon de projets sur le territoire de la MRC;

CONSIDÉRANT la volonté des municipalités de favoriser un travail de partenariat avec les différents ministères, mais que le travail de collaboration et de concertation est ardu avec le MELCC, particulièrement en ce qui a trait au traitement des demandes de certificats d'autorisation;

CONSIDÉRANT QUE le MELCC révisé présentement le régime d'autorisation environnementale afin de réduire les délais de traitement des demandes de certificat d'autorisation;

Il est proposé par M. Gaétan Guindon, maire de Delhom

Et appuyé par M. Yves Turgeon, maire de Saint-Anselme

DE S'ASSURER que le nouveau régime d'autorisation environnementale présentement révisé par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques permettra d'accélérer le traitement des demandes de certificat d'autorisation par les directions régionales et de favoriser le travail de collaboration avec les municipalités locales et les MRC.

Adoptée à l'unanimité

Copie vidimée de la résolution AGA-2019-09-26/07 adoptée par l'assemblée générale annuelle de la Fédération québécoise des municipalités tenue les 26 et 28 septembre 2019.



SYLVAIN LEPAGE
Directeur général et
Secrétaire-trésorier de la corporation



Date